

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05. 63. 94. 09. 88
mairie@gramont.fr

Arrêté N°2026-01
Autorisant l'occupation du domaine public
Règlementant temporairement la circulation

Le maire de la commune de GRAMONT ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande écrite de Monsieur SIGALA Sébastien, 32340 Plieux, en date du 17 février 2026 qui souhaite effectuer des travaux de couverture sur le bâtiment de la mairie.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public et du chantier pendant les travaux ; la circulation sera fermée sur la route de Gramont allant depuis la place du château jusqu'au chemin de l'école.

ARRÊTE :

Article 1. : Du 17 février au 16 mars 2026 la route de Gramont sera fermée depuis la place du château jusqu'au chemin de l'école, afin que Monsieur SIGALA Sébastien, 32340 Plieux, puisse effectuer des travaux de couverture sur le bâtiment de la mairie.

Article 2 : La mise en place et la maintenance de la signalisation du chantier seront assurées par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux et ce pendant toute la durée du chantier.

Article 3. : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4. : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Article 5. : Monsieur SIGALA Sébastien, 32340 Plieux prendra toute disposition pour permettre en permanence l'accès des services de secours et d'incendie.

Article 6 : Monsieur SIGALA Sébastien, 32340 Plieux, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Lavit de Lomagne sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la Mairie.

Fait à Gramont le 17 février 2026

Le Maire

Claude TRIFFEAULT

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Gramont, with the text 'MAIRIE DE GRAMONT' and '82120' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Claude Triffault'.